

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
MARNE

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	25

Date de la Convocation 28 mai 2024

Date d’Affichage

28 mai 2024

Objet de la délibération

No 2024-100188
Finances
Décision modificative n°1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L**

Séance du 4 juin 2024

Le quatre juin deux mille vingt-quatre, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Romain GIRARDIN, Brigitte LAGRUE, Philippe CHEVRIOT, Monique MOREL, Marie-Claude HIMMESOETE, Dominique THUAULT, Jean-Pierre SCHANG, Mohamed BENAHMED, Pascal HOURLIER, Alain GUENON, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Elisabeth BENARD, Stéphane PAQUET, Catherine RUIZ COLLAS, Christine GUIMAREY, Karine BOCQUET, Romain RICHOMME, Coralie ADNOT, Tristan RUIZ, Sabine MARY, Jérémy ARAQUÉ

Absents représentés : Pascal POISSON pouvoir à Romain GIRARDIN, Jean-Paul COLMONT pouvoir à Monique MOREL

Absentes excusées : Claudette BOUCHÉ, Valérie PRIEUR

Secrétaire de séance : Tristan RUIZ

Vu le budget 2024,

Vu l’avis de la commission des finances en date du 04 juin 2024,

Considérant la nécessité d’inscrire une ligne budgétaire au chapitre des immobilisations incorporelles, dans le cadre d’investissement dans un logiciel de dématérialisation,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité (une abstention Monsieur Jérémy ARAQUÉ) autorise la décision modificative suivante :

Chapitre 20 article 2051 + 3 187€

Chapitre 21 article 2151 - 3 187€

Etienne DHUICQ

Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20240604-2024-100188-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2024

Publication : 14/06/2024

